



Forest, le 02/09/2024

Chers parents,

Avec la rentrée scolaire vient le temps de se rappeler les bons gestes en matière de sécurité routière aux abords et sur le chemin des écoles. En effet, lors de la rentrée des classes, nous sommes nombreux à arriver pressés, parfois distraits, au même moment, au même endroit et en utilisant des modes de déplacement différents. Les risques d'accident et de tension sont donc inévitablement plus élevés que d'habitude. Face à cette situation, soyons particulièrement vigilants et bienveillants les uns envers les autres !

En tant que parents, notre rôle est primordial. D'une part, nous apprenons à nos enfants à adopter les bons réflexes et, de l'autre, nous veillons à ne pas mettre en danger les autres enfants et parents se rendant à l'école.

Durant la semaine de la mobilité (16-22 septembre), une campagne de sensibilisation à la sécurité routière sera menée aux abords des écoles : **les agents de police et de la prévention y seront présents pour rappeler les bons comportements à adopter et signaler les infractions au code de la route.** Soyons courtois et bienveillants les uns envers les autres et suivons les recommandations de ces agents. Ils sont là pour notre sécurité et celle de nos enfants.

Concrètement, voici les règles et conseils à suivre :

D'une manière générale il est recommandé de chercher un contact visuel avant toute manœuvre pour vérifier que la voie est libre, et ainsi mieux anticiper les comportements des autres.

Si l'on se déplace en voiture :



- Adapter sa vitesse à la présence des enfants. La vitesse est limitée à 30 km/h, mais il est préférable de rouler moins vite, les enfants étant moins visibles et parfois imprévisibles.
- Garantir l'accès aux pistes cyclables, passages piétons et trottoirs et donc ne **jamais** y mettre sa voiture à l'arrêt ou en stationnement.
- **Ne jamais s'arrêter en double-file**, parce que cela met en danger les enfants et adultes tant cyclistes que piétons.
- Utiliser la zone d'interdiction de stationnement pour y déposer son enfant (zone Kiss & Ride) et **repartir immédiatement**. C'est « Bisou » et je repars !
- S'il n'y a plus de place libre dans la zone Kiss & Ride, **se garer un peu plus loin**.
- Lorsque l'on se gare et que l'on sort de son emplacement de stationnement, s'assurer que l'on ne coupe pas la route aux cyclistes, qui sont souvent dans l'angle mort.
- Attention à l'ouverture des portières : pour éviter de heurter d'autres usagers, ouvrir sa portière « à la Hollandaise », c'est-à-dire avec la main droite lorsqu'on est à gauche du véhicule et vice-versa. De cette manière, nous pivotons notre buste et avons une meilleure vision sur les autres usagers qui se déplacent derrière nous. Apprenons ce bon réflexe à nos enfants !





Si l'on se déplace à vélo :

- Céder le passage aux piétons et ne pas encombrer le trottoir.
- Garer son vélo là où se trouvent les arceaux et, s'il n'y a plus de place libre, se garer plus loin.
- Respecter les feux et les priorités.
- S'assurer d'être bien visible, en particulier dans l'obscurité.
- Devant l'école, anticiper l'arrêt des voitures et des ouvertures de portières. Nous sommes tous distraits et pressés à un moment donné ou l'autre. Il est vaut mieux anticiper les erreurs des autres usagers qu'être victime d'un accident.
- S'il y a une ligne de tram, bien faire attention aux rails. Afin de ne pas glisser, traverser les rails en perpendiculaire.
- Le port du casque n'est pas obligatoire, mais vivement conseillé !



Si l'on se déplace à pied

- Traverser la rue au niveau des passages pour piétons.
- Attention, le **tram**, qui ne peut pas freiner rapidement, **a toujours la priorité**, même sur les traversées piétonnes ! Ce n'est que devant un feu de signalisation que le tram peut perdre la priorité.
- S'il y a un agent de police ou de prévention, bien suivre ses recommandations.
- Avant de traverser, s'assurer que les véhicules ont le temps de s'arrêter et chercher le contact visuel avec les conducteurs. On pourrait ne pas être vu par certains d'entre eux par exemple parce qu'ils sont distraits ou parce que quelque chose les empêche de nous voir correctement (une voiture mal garée, une haie, etc.).

Enfin, la Commune a préparé une brochure destinée aux écoles pour aider les enseignants à aborder les thématiques de mobilité et de sécurité routière avec nos enfants dans le cadre de la semaine de la mobilité.

En vous remerciant d'ores et déjà pour votre implication, nous vous adressons, chers parents, nos meilleures salutations.

Cette campagne est menée par l'Administration communale de Forest en collaboration avec la zone de police Midi.

Par le Collège des Bourgmestre et Echevins